

# TAP ( temps d'activités périscolaires)

# - MODE D'EMPLOI -

Les TAP sont des temps d'activités proposés dans le cadre de l'accueil du soir, entre **16h30 à 18H00** soumis à inscription car les places y sont limitées

*Ils se déclinent sur plusieurs séances (de vacances à vacances), l'inscription engage l'assiduité de votre enfant sur toutes les séances*

## → Comment et quand puis-je inscrire mon enfant?

En vous connectant au site de la commune de SAINT GENIES, dans la rubrique « vivre à saint genies », onglet « enfance-jeunesse »

*Attention!!! Ces soirs - là , pensez aussi à inscrire votre enfant à l'accueil le soir , via le portail parents service*

## → Participation à toutes les séances :

Maternelle : 2 jours par semaine pour les moyennes et grandes sections de 16h30 à 17h45

Elémentaire : 3 jours par semaine pour tous de 16h30 à 18h00

*Les absences perturbent l'organisation du travail, éviter les annulations de dernière minute*

→ Une seule inscription par période : le but n'est pas de surcharger les enfants

→ C'est à l'enfant de choisir son activité, prenez le temps d'en parler avec lui

L'inscription aux activités ne fait pas l'objet de supplément de paiement et vous engage à laisser votre enfant jusqu'à 18h00. Les ateliers peuvent avoir lieu sur le site de l'école ou en extérieur ( gymnase, médiathèque...) et sont proposés par des animateurs ou des intervenants extérieurs.

Connexion à partir du	Pour la période du
17 octobre 2022	7 novembre au 16 décembre 2022
11 décembre 2022	3 janvier au 17 février 2023
13 février 2022	6 mars au 21 avril 2023
17 avril 2022	9 mai au 7 juillet 2023

**Le planning des TAP sera renouvelé après chaque période de vacances**